

CNH
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES AIDES
FINANCIERES



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 12 NOV 2020

N°2020 -

/MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance des **étudiants des universités publiques d'Afrique et des universités publiques hors d'Afrique** candidats à la bourse intermédiaire au titre de l'année académique 2020-2021, **qui n'avaient pas pu déposer leurs dossiers** lors de la première session de dépôt, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) du **lundi 16 au vendredi 27 novembre 2020**.

En rappel:

Le nombre de bourses disponibles est de dix (10) dont :

- cinq (05) pour le cycle licence,
- trois (03) pour le cycle master,
- deux (02) pour le cycle ingénierat.

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants burkinabè inscrits dans lesdits établissements et remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir une moyenne générale de 12.50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- n'avoir pas redoublé plus d'une fois dans le cycle ;
- être dans la limite d'âge pour les niveaux de formation suivants :

• **Cycle Licence**

- avoir 23 ans au plus pour la 2^{ème} année ;
- avoir 25 ans au plus pour la 3^{ème} année ;

- **Cycle Master**

- avoir 28 ans au plus pour la 2^{ème} année ;

Cas spécifique des études en sciences de la santé (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire) :

- avoir 26 ans au plus pour la 4^{ème} année ;
- avoir 27 ans au plus pour la 5^{ème} année.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat pour les candidats à la bourse intermédiaire du cycle licence ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat et de la licence pour les candidats à la bourse intermédiaire du cycle master ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la dernière année académique (2019-2020) ;
- une attestation d'inscription de la nouvelle année académique (2020-2021) ;
- un curriculum vitae.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **27 novembre 2020 à 14h30**.

NB :

- ***tout dossier incomplet est irrecevable ;***
- ***les candidats bénéficiaires d'une bourse d'inscription (exemption des frais de formation) ne sont pas éligibles à la bourse intermédiaire Afrique et hors Afrique.***

P/le Ministre et par délégation
Le Secrétaire général



Pr Mahamadou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmés académiques